L'amélioration des chemins ruraux et d'exploitation

Dans notre région du Nord, un louable effort a été tenté pour rendre les campagnes plus confortables, plus gaies. La lumière, l'énergie électriques, ont été portées dans la plupart des villages et même dans un grand nombre de fermes éparses.

Il est une autre question, également de grand intérêt, c'est celle de la réparation des chemins vicinaux et d'exploitation. L'Administration des Ponts et Chaussées soigne les grandes routes, mais les chemins ruraux massacrés par les autos et les camions, ne sont pas entretenus. Les bourgades, les fermes un peu isolées, ne sont souvent rattachées à ces chemins que par des voies privées, impraticables l'hiver.

Et cependant l'économie qui résulte pour les cultivateurs, d'un bon réseau de chemins d'exploitation, est capitale. Les parcours à travers champs sont réduits, de ce chef, au minimum et par conséquent la fatigue des attelages est atténuée : il faut deux chevaux, là où il en faudrait quatre, et de plus on ne brise pas les terres en les creusant d'ornières profondes et répétées aux mêmes endroits.

LES CULTIVATEURS DOIVENT SE GROUPER EN ASSOCIATIONS SYNDICALES

La création, la construction et l'entretien des chemins d'exploitation ne rentrent pas dans les attributions des communes. Ce sont les propriétaires intéressés qui doivent faire entreprendre à frais communs, les travaux, et pour que leur œuvre soit durable, il est indispensable qu'ils constituent entre eux une Association syndicale.

Suivant les prescriptions de la loi de 1888, les intéressés adoptent soit la forme d'Association syndicale libre, soit celle d'Association syndicale autorisée.

La forme libre convient, lorsque tous les propriétaires intéressés entrent librement dans l'association. Les formalités de constitution sont simples et l'administration est entièrement aux mains des associés.

On a recours à l'Association syndicale autorisée, lorsque parmi les propriétaires intéressés à la création ou à la construction d'un chemin, il y en a une faible partie qui s'oppose aux travaux. Les récalcitrants sont alors forcés de rentrer dans l'association. On a reconnu, en effet, qu'il était inadmissible que la mauvaise volonté de quelques-uns puisse s'opposer à l'intérêt du plus grand nombre.

La majorité nécessaire pour forcer la minorité doit être au choix des deux tiers des propriétaires possédant plus des trois quarts de la superficie intéressée ou des 3/4 des propriétaires possédant plus des 2/3 de la superficie.

L'Association fonctionne sous le contrôle de l'administration préfectorale.

Pous les chemins ruraux, les communes se chargent le plus souvent de leur construction, mais les propriétaires intéressés ont la faculté pour exécuter ces travaux de constituer des syndicats de chemins ruraux (loi du 20 Août 1881) pour que les chemins soient reconnus.

La constitution de syndicats permet aux communes de réduire l'importance des dépenses à consentir, sur leur propre budget ; ils fonctionnent comme les Associations syndicales autorisées, il y a peu de formalités à remplir. Suivant les travaux à entreprendre, — entretien, élargissement partiel, redressement — les majorités nécessaires pour contenir les minorités atteignent un taux différent.

La collaboration des intéressés, aux dépenses, se justifie par le fait de la plus-value qu'acquièrent les propriétés, après l'achèvement des travaux.

L'ETAT ENCOURAGE LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DE CHEMINS RURAUX.

Les exploitants hésiteraient à entreprendre l'amélioration de leurs chemins, s'ils n'étaient pas aidés. Les communes peuvent contribuer à la dépense, au moyen de ressources qu'elles peuvent se créer par l'impôt ou par des souscriptions volontaires versées par les intéressés. Comme ces ressources sont le plus souvent insuffisantes, l'Etat accorde aux Associations de larges encouragements que l'on peut ainsi classer :

Le Service des Améliorations agricoles qui comprend un personnel d'ingénieurs d'Etat, guide les intéressés dans la constitution des Associations syndicales, recueille les adhésions et accomplit les diverses formalités. Il assure gratuitement l'étude des projets, la surveillance des travaux, etc...

En second lieu, des subventions sont allouées dont le montant varie avec l'importance des travaux, ainsi qu'avec l'intérêt agricole et collectif qu'ils présentent.

Alors que, dans la plupart des autres départements, on a su tirer profit des avantages offerts par le Service des Améliorations agricoles, dans le Nord on y a fort peu fait appel jusqu'à maintenant.

LABOR.

ECHOS ET INFORMATIONS

POUR RETENIR EN FRANCE LA MAIN-D'ŒUVRE ETRANGERE

Le « Foyer Français », Association pour l'établissement et l'instruction des ouvriers étrangers résidant en France — 12, rue de Poitiers, Paris 7e — qui, jusqu'ici exerçait seulement son action dans les villes, entreprend une propagande dans les campagnes.

Le but de cet organisme est de familiariser les nouveaux venus avec notre langue, nos habitudes et nos lois pour qu'ils aiment notre pays et y fassent souche.

« CE QUE DOIT SAVOIR UN BON CONTROLEUR LAITIER »

L'ouvrage, ainsi intitulé, est dû à la plume autorisée de M. A. Leroy, Chef de Travaux à l'Institut national agronomique. C'est le véritable Manuel du Contrôleur laitier : il renferme quantité de renseignements intéressants et les conseils les plus judicieux.

C'est un de ces excellents ouvrages, couronné par l'Académie d'Agriculture, que tous les agriculteurs devraient posséder et dont ils devraient s'inspirer dans l'exploitation de leurs vaches laitières.

DES PONDEUSES DE CHOIX

De « L'Aviculture » :

Le 5e Concours de Ponte des Vaux de Cernay est terminé depuis quelques jours.

La meilleure pondeuse appartient à la race Wyandotte blanche ; elle a fourni en 48 semaines 211 œufs d'un poids moyen de 59 grammes. Puis vient une Bresse Noire, 204 œufs de 58 grammes; une Leghorn blanche, 185 œufs de 61 grammes et une Gâtinaise avec 173 œufs de 65 grammes.

Dans le classement par lots, les Leghorn devancent légèrement les wyandottes, puis viennent les Gâtinaises et les Bresses noires.

LA CLAUSE COMPROMISSOIRE DOIT ÊTRE ÉTENDUE A L'AGRICULTURE

Une loi votée récemment, applicable aux seuls commerçants, permet de régler rapidement et sans frais, les contestations qui peuvent les diviser, par la voie de l'arbitrage. A la condition que les parties conviennent au moment du contrat, marché, etc., de soumettre leurs différends à un arbitre, — clause compromissoire.

La « clause compromissoire » ne rendrait pas moins de services aux cultivateurs ; elle favoriserait le règlement des conflits entre planteurs et sucriers, cultivateurs et minotiers ou courtiers, etc., et aurait le grand avantage de soulager les tribunaux.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ETRANGER

On peut dire en gros que, sur quarante millions de Français, la moitié est attachée au travail de la terre.

Or, trois mille enfants reçoivent l'enseignement agricole, alors qu'il y en a dix mille au Danemark, dont la population dépasse seulement d'un tiers celle de notre seul département du Nord.

LA BASSE-COUR FAMILIALE

L'Exposition annuelle de la Société aura lieu les 6 et 7 Février 1926, au Palais-Rameau, Lille. Les inscriptions sont recueillies, du 4 au 20 Janvier, aux bureaux de la Renaissance agricole, 18, Grand'Place, Lille.

LE JARDIN EN JANVIER

La plupart des carrés du jardin sont libres ; on peut conduire le fumier et les engrais potassiques et phosphatés sur la partie que l'on réserve aux pommes de terre et racines, le tout étant enfoui par un bon labour que l'on pratique lorsque la terre est bien ressuyée.

Il faut au jardin réserver un emplacement pour les divers légumes, mais il faut éviter de faire revenir les mêmes plantes sur les mêmes emplacements. Comme en grande culture, les différents légumes doivent occuper successivement les divers carrés du jardin. En tête de l'assolement, on place les plantes qui exigent des fumures copieuses, organiques et minérales. Puis viennent celles qui réclament des fumures moindres ; enfin, celles qui s'accommodent mal de fumures azotées récentes et préfèrent des fumures minérales.

L'assolement suivant est recommandable :

1re Année : Pommes de terre hâtives, sur fumure au fumier ;

2e Année : Plantes cultivées pour leurs feuilles, sur engrais liquide ;

3e Année : Plantes racines sur fumure minérale ;

4e Année : Plantes bulbeuses, oignons, ail, plantes à graines, pois, haricots, sur fumure phosphatée et potassique.

Les artichauts, fraisiers, asperges, sont en dehors de l'assolement ; ils occupent le sol 3 ou 4 ans.

SEMIS. — A bonne exposition, planter en petite quantité l'ail et l'échalote. — Sur couche : carottes courtes, laitue, radis ; forcer les asperges. — On peut aussi transplanter les fraisiers, lorsqu'on n'a pu le faire avant l'hiver.

RECOLTE. — On récolte en cave : barbe de capucin, pissenlit ; en pleine terre : épinards, mâche, scorzonères, choux cabus et de Bruxelles.

LES CONTRATS DES REPRESENTANTS DE COMMERCE

Notre ami Saint-Venant adresse aux Chambres de Commerce et Conseil des Prud'hommes, ainsi qu'à l'U.D. et la C.G.T. la lettre que nous publions ci-dessous invitant les Chambres de Commerce et des Prud'hommes des départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne et Somme, d'en tenir compte et de vouloir bien lui faire parvenir leurs avis.

La proposition de loi Humbert Ricolfi, a été annexée au procès-verbal de la séance de la Chambre des Députés du 3 novembre 1925, « Journal Officiel » du 4.

Les syndicats des représentants de commerce peuvent également faire parvenir leur avis.

Voici le texte de la lettre dont il est question :

A Monsieur le Président,

« Chargé de rapporter sur la proposition de loi relative à la rupture par volonté unilatérale du contrat qui unit les représentants de commerce aux maisons qu'ils représentent, déposée par M. Humbert Ricolfi, j'ai l'honneur de solliciter l'avis du groupement que vous présidez, pour me permettre de donner à mon rapport toute la portée indispensable.

» Jusqu'à présent, j'ai reçu les réponses suivantes adressées à M. le Président de la Commission du Travail :

« Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer demandant le statu-quo ; Chambre de Commerce de Marseille, avis défavorable ; Chambre de Commerce d'Alger, que les représentants de commerce soient assimilés au louage de contrat de service régi par l'article 1780 du Code Civil. »

» Le premier avis que personnellement j'ai donné vise en ce qui concerne l'article 1 du projet, qu'en matière de rupture, la jurisprudence de la Cour de Cassation a validé la clause du contrat reconnaissant à chacun des parties le droit de congé immédiat sans délai de prévenance sauf le cas de renvoi injustifié, mais dont les tribunaux se montrent assez faciles pour admettre l'existence d'un motif sérieux et la Cour de Cassation reconnaissant aux juges du fait au pouvoir souverain pour constater l'existence des motifs.

» En outre que l'art. 1780 du Code Civil tient compte des usages.

» Pour l'article 2, je signale que, constituer une Commission d'arbitrage, ce serait porter atteinte à l'art. 32 de la loi du 27 mars 1907 et faire acte de défiance vis-à-vis de la juridiction prud'homale.

» Pour l'art. 3. — Même ordre d'idées.

» Pour l'art. 4. — Je propose modifier en ce sens : Dire que toutes les fois que le litige sera inférieur ou égal à 1500 fr.

» Pour l'art. 5. — Le maintenir dans son esprit.

» J'ai cru bien faire en ajoutant mes suggestions à la suite de celles des trois Chambres de Commerce précitée, et vous serais très obligé de vouloir me donner votre avis dans la huitaine comptant rapporter le jeudi 13, à la Commission du Travail.

Avec l'espoir que vous voudrez bien prendre la présente en considération, je vous prie d'agréer, etc... »

SAINT-VENANT,

Député, adjoint au Maire de Lille.

LE 20e CONGRES SOCIALISTE POLONAIS

La clôture du 20e Congrès socialiste polonais a eu lieu hier à Varsovie. Le Congrès, confirmant la décision du Conseil principal, a pris note de l'adhésion au gouvernement de coalition acceptant les conditions posées par l'Union des députés socialistes polonais à une coopération gouvernementale.

ON ECRASE MOINS... EN AMERIQUE

Vingt-neuf personnes de moins qu'en 1924, pour la même période de l'année, sont mortes à la suite d'accidents survenus sur la voie publique. Les statistiques arrêtées au premier décembre dénoncent 939 décès au lieu 968 l'an dernier.

« Il y a beaucoup moins d'enfants écrasés, signale le rapporteur. 411 enfants furent tués au cours des onze premiers mois de 1924 et 1925 en compte seulement 395.

« Ce progrès est attribué à la fréquentation scolaire qui est plus assidue qu'avant. En effet, les écoles municipales ont 20.000 élèves de plus qu'en 1924.

« Ceci est d'autant plus beau qu'on note que le nombre des autos a augmenté. Les chiffres comparatifs pour cette année et l'autre étant de 447.840 et 386.658. »

GROS LOTS

EMISSION 6 % JUIN 1922

Le numéro 644.795 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 100.000 francs.

Les numéros 394.795 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 50.000 francs.

Les 2 numéros 884.795 et 984.795 des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 10.000 fr.

Les numéros 044.795, 084.795, 154.795, 844.795, 114.795, 314.795, 494.795, 964.795, des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 5.000 fr.

Tous les bons dont les numéros sont terminés par l'un des trois nombres suivants : 4795, 6499, 5806, sont remboursés chacun par 1.000 fr., sauf les 48 bons déjà énoncés et qui sont remboursés par 100.000 fr. 50.000 fr. 10.000 et 5.000 fr.

EMISSION 5 % 1920

Le numéro 5.213.553 est remboursé par 1.000.000 f.

Le numéro 708.351 est remboursé par 500 000 fr.

Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 fr. : 5.805.494, 2.071.733, 1.361.654.

Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 502.745, 7.169.602, 2.830.842, 3.101.156 6.697.054, 4.732.650.

UN REMÈDE SÉRIEUX POUR LES VOIES URINAIRES

Echauffements, Blennorhagies, etc., guérison définitive par les CAPSULES DIASEPTOL. L'étui : 12 fr.; franco contre mandat, 12.50. Phie BURY, docteur en Pharmacie, 47, r. St-Sauveur, Lille. (Vérification des urines). —1—

T. S. F

RADIO-PARIS. — 5. — 12 h. 30, Concert. — 16 h. 45 : 1. Air de ballet, orchestre ; 2. Premier mouvement du concerto ; 3 L'Amoureuse berceuse, orchestre ; 4. Pourquoi je suis célibataire, monologue ; 5. Pièce romantique, orchestre ; 6. Premier Scherzo, solo de piano ; 7. Chant élégiaque, violoncelle ; 8. Napolitana, orchestre. — 20 h. 30 : 1. Five o'clock, orchestre ; 2. Conte pour le jour des Rois; 3. Grand air de Blondine, de l'Enlèvement au Sérail ; 4. Poèmes ; 5. Nocturne, flûte et piano ; 6. a) Air ; b) Souvenir de Cracovie ; 7. a) Les Mains ; b) Poème ; 8. Madrigal, flûte et piano ; 9. Poèmes ; 10. a) Adagio ; b) La Petite source basque, violon ; 11. a) A Chopin ; b) La Berceuse à l'Enfant ; c) Méditation orientale, chant violon et piano ; 12. Prélude et Mort d'Yseult, orchestre.

RADIO-BELGIQUE. — 5. — 17 heures : Concert. — 20 heures : Causerie sur l'histoire de la littérature belge de langue française. — 20 h. 15 : Concert de gala à grand orchestre. — 21 heures : Chronique de l'actualité.

LONDRES. 5. — 13 heures : Musique. — 16 h. 15 : Musique d'orgue et d'orchestre. — 17 h. 15 : Emission pour les enfants : soli de contre-basse. — 18 heures : Orchestre de danse. — 20 heures : Festival de musique anglaise. — 22 h. 30 : Orchestre de danse.

DAVENTRY. 5. — 11 à 13 heures : Le Radio quatuor et autres artistes. — 13 à 24 heures Programme de Londres.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous mettons à la disposition des amateurs un service de renseignements sur toutes les questions qui touchent à la T.S.F. Il sera répondu rapidement à toute demande accompagnée de deux timbres pour répondre, adressée au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille (Service T.S.F.).

Bulletin Economique

LE HAVRE, 4. — Clôture. — Cafés. — Tendance calme ; ventes 1500 sacs. — Janvier 651, février 644.25, mars 623, avril 619.50, mai 598, juin 585, juillet 576, août 570.25, septembre 56, octobre 543, novembre 540.50, décembre 535.75.

MARCHES DE LA REGION

ETAT COMPARATIF DE LA VENTE DES LÉGUMES A LA DATE DU 1er JANVIER 1926

Pommes de terre ordinaires 46 à 47 les 100 kilos; 0.55 à 0.60 le kilo ; longues jaunes 52 à 53 les 100 kilos, 0.65 à 0.70 le kilo ; carottes 50 à 60 les 100 kilos, 0.70 à 1 le kilo ; navets 20 à 25 les 100 kilos, 0.40 à 0.90 le kilo ; oignons 85 à 90 les 100 kilos, 1.25 à 1.50 le kilo ; haricots secs 260 à 280 les 100 kilos, 3 à 4 le kilo ; verts fins, néant ; poireaux 0.50 à 1.50 le faisceau, 0.75 à 2 le faisceau ; salade de blé 2 à 3 le kilo ; 3 à 5 le kilo ; barbe de capucin 6.50 à 7 le kilo, 7.50 à 8 le kilo ; pissenlits jaunes 7 à 7.50 le kilo ; épinards 1.80 à 1.90 le kilo, 2 à 2.25 le kilo ; laitues 10 à 11 la douzaine, 1 à 1.40 pièce ; endives 12 à 15 la douzaine, 1 à 1.40 pièce ; scaroles 12 à 15 la douzaine, 1 à 1.40 pièce ; choux verts 8 à 12 la douzaine ; 0.90 à 1.50 pièce ; choux rouges 8 à 20 la douzaine, 1 à 2 pièce ; choux fleurs 33 à 48 la douzaine, 2 à 3 pièce ; céleri à tête 6 à 15 les 12 têtes, 0.75 à 2 la tête ; à pieds 6 à 15 les 12 pieds, 0.60 à 1.50 le pied ; cerfeuil néant ; persil 3 à 4 le kilo ; 0.50 à 0.75 les 100 grammes ; cresson en bottes 8 les 12 bottes ; 1 à 1.50 la botte ; salsifis 2.60 à 2.75 la botte ; 3 à 3.75 la botte ; chicorée de Bruxelles 3.40 à 3.70 le kilo ; 4 à 4.50 le kilo ; potiron 0.80 à 0.90 le kilo; 1à1.50 le kilo ; pommes 1 à 2 le kilo ; 1.25 à 3 le kilo.

GASTON MINET, Tailleur
LILLE, 42, rue de Paris, 42, LILLE
VETEMENTS TOUT FAITS et SUR MESURE
Spécialité de Costumes d'Enfants

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

COURS COMMERCIAUX DE LA BOURSE DE LILLE

Avoine blanche ou jaune, 47/45 poids naturel Douai ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — anvier 106 A ; février 106.50 A ; 4 premiers 107.50 A ; mars-avril 108.50 ; 4 de mars 108.75 A.

Dernière cote. — Janvier 106 A ; février 106.75 A ; 4 premiers 108 A ; mars-avril 109 A ; 4 de mars 109.50 A.

Clôture. — Janvier 106.25, février 107, 4 premiers 108.25, mars-avril 109.25, 4 de mars 109.75.

Blé 77/75 poids naturel. Douai ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier 136 A ; février 136.50 A ; 4 premiers 137.50 A ; mars-avril 138 A ; 4 de mars 138.50 A.

Dernière cote. — Janvier 136 A ; février 136.75 A ; 4 premiers 138 A ; mars-avril 138.50 A ; 4 de mars 139 A.

Clôture. — Janvier 136.25, février 137, 4 premiers 138.25, mars-avril 138.75, 4 de mars 139.25.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte

Première cote. — Janvier 114 V ; février 115 V ; 4 premiers 115.75 N ; mars-avril 116 N.

Dernière cote. — Janvier 113.50 V ; février 114 V ; 4 premiers 114.75 V ; mars-avril 116 V.

Clôture. — Janvier 113.25, février 113.75, 4 premiers 114.50, mars-avril 115.75.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier 97.50 N ; février 99 V ; 4 premiers 100 V ; mars-avril 100.50 V ; 4 de mars 101 V ; 4 de mai 100.50 V.

Dernière cote. — Janvier 98.25 V ; février 98.75 V ; 4 premiers 99.50 V ; mars-avril 100 V ; 4 de mars 100.50 V ; 4 de mai 100 V.

Clôture. — Janvier 98.50, février 98.50, 4 premiers 99.25, mars-avril 99.75, 4 de mars 100.25, 4 de mai 99.75.

Nitrate de soude 95 % magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier 148.50 V ; février 149 V ; 4 premiers 149.50 V ; 3 de février 148 A, 149.50 V ; mars-avril 150.50 V ; mai-juin 152.75 V.

Dernière cote. — Janvier 148.50 V ; février 149.50 V ; 4 premiers 149.50 V ; 3 de février 149.50 A, 149.50 V ; mars-avril 150.50 V ; mai-juin 152.50 V.

Clôture. — Janvier 148.25, février 148.75, 4 premiers 149, 3 de février 149.25, mars-avril 149.75, mai-juin 152.

Huile de lin départ Nord, Pas-de-Calais, G.-R. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier 482.50 V ; février 482.50 V ; 4 premiers 482.50 V ; mars-avril 482.50 V ; 4 de mars 480 V ; 4 de mai 475 V.

Dernière cote. — Janvier 477.50 V ; février 480 V ; 4 premiers 480 V ; mars-avril 482.50 V ; 4 de mars 477.50 V ; 4 de mai 472.50 V.

Clôture. — Janvier 475, février 477.50, 4 premiers 477.50, mars-avril 477.50, 4 de mars 475, 4 de mai 470.

Tourteaux de lin départ Nord, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, G.-R. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier 130 N ; février 130 N ; 4 premiers 128.50 V ; mars-avril 127 V ; 4 de mai 119 V.

Dernière cote. — Janvier 130 N ; février 129.50 V ; 4 premiers 127 V ; mars-avril 126.50 V ; 4 de mai 116 A, 119 V.

Clôture. — Janvier 130, février 129, 4 premiers 126.50, mars-avril 126, 4 de mai 117.50.

Bourse de Lille du 4 Janvier 1926

CHARBONNAGES	C. P.	C. d. j.
Albi	589 ..	602 ..
» Part	2300 ..	2310 ..
Aniche	1100 ..	1107 ..
Anzin	1106 ..	1113 ..
Béthune	3770 ..	3785 ..
» 10e	364 ..	364 ..
Blanzy	689 ..	684 ..
» non lib.	651 ..	651 ..
Bruay	2698 ..	2695 ..
» 10e	270 ..	271 ..
Carvin	845 ..	858 ..
Clarence	271 ..	384 ..
Courrières	670 ..	680 ..
Crespin	265 ..	265 ..
Dourges	788 ..	798 ..
Escarpelle	1685 ..	1690 ..
Ferfay	471 ..	... ..
Flines	... ..	... ..
Frankenholz	... ..	... ..
Gouy-Servins	354 75	361 ..
Lens	... ..	... ..
» 10e	295 ..	301 ..
Liévin	8755 ..	8900 ..
» c. de 30 act.	781 ..	789 ..
Ligny	447 ..	449 ..
Marles 70 %	240 ..	230 ..
Nord d'Alais	1069 ..	1071 ..
Ostricourt	1270 ..	1270 ..
Sarre anc.	1220 ..	1220 ..
Sarre nouv.	230 ..	230 ..
Thivencelles	161 ..	160 ..
Vendin	529 ..	530 ..
Vicoigne	... ..	... ..
Vimy	... ..	... ..

PÉTROLES	C. P.	C. d. j.
Dabrowa Cap.	622 ..	635 ..
» Jce	340 ..	351 ..
» Part	915 ..	941 ..
Fin. Pétroles	440 ..	436 ..
Fr.-Polonaise	512 ..	519 ..
» Part	1730 ..	1900 ..
Grabownika	180 ..	184 ..
Ind. Pologne	215 ..	220 ..
Karpathes	188 ..	196 ..
» Part	1815 ..	1815 ..

PÉTROLES	C. P.	C. d. j.
Lille-Bonn. ord.	711 ..	735 ..
» » prior.	1255 ..	1250 ..
Milano	221 50	237 ..
Monte-Carlo	362 ..	369 50
Omn. Pét. Nord	475 ..	477 50
» Part	2349 ..	2500 ..
Omnium N.-E.	300 ..	323 ..
Potok	358 ..	378 ..
Pétr. Premier	427 ..	435 ..
Raff. Pét. Nord	450 ..	465 ..
Silva-Plana	230 ..	239 ..
» Part	2200 ..	2320 ..
Wankowa	450 ..	446 ..
» Part	220 50	230 ..

MÉTALLURGIE	C. P.	C. d.
Blanc-Misseron	191 ..	185 ..
Aciéries France	270 ..	270 ..
» Part	130 ..	130 ..
Aciéries Longwy	706 ..	715 50
Aciéries Nord	223 ..	225 ..
Sambr. et Meuse	952 ..	952 ..
Etabliss. Arbel	179 ..	180 ..
C. de France	165 ..	156 ..
Nicaise	610 ..	595 ..
» Part	385 ..	396 ..
Etabliss. Cail	415 ..	430 ..
Delattr.-Frouart	1486 ..	765 ..
Denain-Anzin	1350 ..	1395 ..
Escaut Capital	901 ..	927 ..
Escaut Louiss.	645 ..	650 ..
Fives-Lille	1324 ..	1325 ..
Nord et Est	210 ..	210 ..
Mat. Fr.-Belge	790 ..	791 ..
Senelle-Maub.	747 ..	755 ..
Pont-à-Mousson	1020 ..	1025 ..
Jeumont	227 ..	228 50
» Part	844 ..	851 ..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j.
Artésienne	706 ..	714 50
Béthunoise	212 ..	210 c-c
El. et G. du Nd.	282 ..	282 ..
» Part	6900 ..	6900 ..
Energ. El. N. Fr	320 ..	325 ..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. J.
Compte Linier	928 ..	925 ..
Czenstochevien	1350 ..	1304 ..
Cot. St-Quentin	370 ..	362 ..
Dollfus Mieg	4155 ..	4225 ..
Ce Ind. Text.	1699 ..	1743 ..
» Jce	1330 ..	1342 ..
Etabl. Agache	714 50	728 ..
Tiberghien	558 ..	551 ..
» Par.	2340 ..	2350 ..
» 1/5 Part.	480 ..	478 ..
Fil. Filet de Fr	408 ..	401 ..
Filature du Nord	939 ..	940 ..
Cimts Boulonn.	605 ..	635 ..
Cimts Haub.	250 ..	249 ..
Cimts Français	3715 ..	3755 ..
» Jouiss.	3200 ..	3220 ..
Ciments Origny	2350 ..	2400 ..
» Part.	5700 ..	5775 ..
Saint-Gobain	3605 ..	3770 ..
Kuhlmann ex-c.	450 ..	461 ..
Kali-Ste-Thérès.	3105 ..	3190 ..
Engrais Novo.	615 ..	614 50
Gl. verres sp.	4160 ..	4075 ..
Glaces An. anc.	2300 ..	2300 ..
» nouv	... ..	... ..
Kleyr.ssa. anc	1045 ..	1030 ..
Lebossé	325 ..	325 ..
Gr. Hôtels Fr.	1107 ..	1100 ..
Crédit du Nord	510 ..	510 ..
Obl. Décen. 1920	... ..	70 75
Bons lu Tr. 1922	... ..	446 ..
» 1923	... ..	450 ..
» (2e) 1923	... ..	486 ..
» 1924	... ..	422 ..
Obli. Houillères	... ..	347 50
» (2e)	... ..	362 ..
Oblig. Lens	... ..	376 ..
» »	... ..	380 ..
Cr. Nat. 1919	... ..	325 ..
» 1920	... ..	310 ..
» 1921	... ..	388 ..
» 1922	... ..	447 ..
» 1922 (2e)	... ..	415 ..
» 1923	... ..	348 ..
» 1923 (2e)	... ..	370 ..
» 1924	... ..	380 ..

Clôture : Béthune, 3825 ; Denain, 1420 ; Dabrowa, 644 ; Franco-Polo, 534 ; Silva, 243 ; Part Silva, 2401 ; Allart, c., 1824 ; Kuhlmann, 469.

BOURSE DE PARIS du 4 JANVIER 1926

Rentes Français	Cours d. j.	Rentes Français	Cours d. j.
3 % perpétuel	51 ..	Crédit National	
3 % amortiss.	60 25	1919	328 ..
3 1/2 % amortis	... ..	1920	340 ..
4 % 1915-1916	57 ..	921	414 ..
4 % 1917	48 ..	1922 fév.	458 ..
4 % 1918	47 20	1922 juillet	429 ..
5 % 1920	72 10	1923 janv.	400 ..
6 % 1920	65 20	1923 juin	386 ..
Bons 6 % 1922	460 ..	1924	388 ..
» 1923	446 ..		
» 1923 2e	482 ..	Société Marseil.	
» 1924	435 ..	de Crédit, a. lib.	431 ..

Pour sa première séance, le marché semble plutôt calme, irrégulier même avec un recul assez marqué pour toutes les valeurs à change qui sont presque toutes influencées par la descente de la livre à 126.50, le dollar à 26.06.

Cette baisse des devises étrangères profite à toutes nos rentes françaises qui avancent fortement. La Rente Foncière aux environs de 5499.

Grande fermeté sur tous nos établissements de crédit, la Banque de Paris à 1360. Le Crédit Lyonnais à 1545.

Le Rio d'abord lourd, se raffermit un peu en fin de séance à 5290.

Le Suez à 13.160.

Les valeurs et fonds russes sont au contraire en progrès.

Fermeté au groupe des Pétrolifères Galiciennes, la Royal Dutch rétrograde et descend à 45850 la Franco Wyomming à 30, Dabrova à 632, Pétrofina à 1425, Sylva Plana à 243. La Mexican Eagle en progrès à 210.

Avance importante des Hotchkiss Diétrich.

Les Sucres sont irréguliers, la Say avance à 2050 et les Sucreries d'Egypte reculent à 1133.

En Banque, la De Beers est alourdie à 1855, la Central Mining à 1944, les Goldfields à 173.50 et la Huanchaca à 356.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Paris

Les dernières séances de la Bourse de l'année 1925 ont encore été influencées surtout par la tenue des changes. Pendant la plus grande partie de l'année qui s'achève, les changes ont pris sur notre marché le rôle important que l'on sait. Ils se sont élevés d'ailleurs, à des hauteurs excessives et la légère détente qu'ils ont enregistrée se traduit non seulement par une régression de certaines valeurs d'arbitrage, mais encore par un raffermissement manifeste de quantité de valeurs françaises. C'est sur ce double courant que s'effectue la dernière liquidation de fin de mois de l'année 1925.

Il y a longtemps que les Rentes Françaises n'avaient eu une aussi bonne semaine, elles ont toutes gagné du terrain, en même temps que leur marché tendait à s'élargir. Les Rentes russes sont l'objet d'une très sensible amélioration, mais ce sont parmi les fonds d'Etat étrangers les Rentes Ottomanes qui sont les plus favorisées. Sur la nouvelle, non encore confirmée du reste, qu'un accord était intervenu entre Paris et Angora relativement au règlement de la dette ottomane, les fonds turcs, l'unifié en tête comme il convient, se sont lancés en pleine hausse.

Toutes les Banques Françaises ont gagné du terrain et s'inscrivent en plus value, mais il faut mettre à part la Banque de France qui a été portée jusqu'à 14.100 et la Banque de l'Algérie qui a fait un véritable bond et monte à 7850. En valeurs étrangères du groupe, on remarque la grande fermeté de la Banque Ottomane au-dessus du cours de 1.000 fr et la belle tenue de la Banque Nationale du Mexique au delà de 1.110. Par contre le Crédit Foncier Egyptien abandonne à 3940 une bonne partie de sa récente hausse.

Les deux principales valeurs sucrières de la cote se signalent par une reprise assez vive et presque brusquée de leurs cours. La Raffinerie Say dont le dividende de 100 fr. sera payé le 4 janvier, reconquiert et dépasse le cours de 2.000, et les Sucreries d'Egypte franchissent le cours de 1200.

Parmi les mines, le Rio et la Tharsis ainsi que Pennaroya perdent du terrain, la majorité de ces titres sont très hésitants en ce moment.

Le groupe des valeurs de caoutchoucs reste l'un des plus animés de notre marché. On sait qu'il a subi une très forte baisse dans la séance de vendredi 18 décembre, la plupart des titres dont il se compose ont, depuis lors récupéré déjà une partie du terrain perdu, mais les cours sont plus discutés qu'il y a un mois.

La De Beers toujours très achalandée se retrouve cependant aux approches du cours de 1.900 et la Jagersfontein aux environs de 460.

L'INFORMATEUR FINANCIER,
38, Rue de Châteaudun, Paris.

LE CHANGE

PARIS, 4. — Clôture. — Sur Londres 126.68 ; New-York 25.99 ; Belgique 114.30 ; Allemagne 620 ; Espagne 366.50 ; Finlande 65.75 ; Hollande 1043 ; Italie 104.60 ; Pologne 309 ; Roumanie 1135 ; Suisse 501.50. Autres pays incotés.

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE					LIVERPOOL					NEW-YORK					
Prix en francs aux 50 kilos. Prix en pence à la livre anglaise						Prix en cents à la livre anglaise									
Préc. Clôt.	Ouv.	Clôt.	H.	B.	Mois de Livraison	Préc. clôt.	Ouv.	Clôt.	H.	B.	Préc. clôt.	Ouv	11 h	Clôt.	H.	B.
—	450	2400	—	—	Ventes	—	5000	—	—	—	20.70	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	Disponible	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
670	657	663	—	7	Courant	10.05	10.05	10.12	7	—	19.90	20.10	20.12	—	—	—
673	663	665	—	8	Février